

Demande de versement prestation de libre passage suite à l'indépendance professionnelle

Personne assurée

Prénom _____

Nom _____

Date de naissance _____

Rue / n° _____

NPA / Lieu / Pays _____

N° d'assurance sociale _____

Etat civil _____

N° de téléphone / Email _____

Conjoint / partenaire enregistré

Prénom _____

Nom _____

Date de naissance _____

Motif de versement

La demande de versement suite à l'établissement en tant qu'indépendant au titre principal doit être déposée durant la première année d'activité.

Les soussignés déclarent que les informations fournies sont conformes à la vérité. Ils prennent expressément acte du fait que le versement en espèces de l'avoir de libre passage entraîne la caducité de toutes les prétentions vis-à-vis de l'AVENIRPLUS Fondation de libre passage et confirment avoir été informés par cette dernière des conséquences du paiement en espèces.

Documents à renvoyer

Veillez soumettre à la demande de versement les documents suivants obligatoire :

Personnes assurées mariés

- une copie de la carte d'identité ou du passeport valide (recto, verso) de la personne assurée et du conjoint / partenaire enregistré avec une signature bien lisible

Personnes assurées non mariés

- une copie de la carte d'identité ou du passeport valide (recto, verso)
- un certificat d'état civil ou une attestation de domicile mentionnant l'état civil (délivrée depuis moins de trois mois)

Documents supplémentaires pour l'examen de l'indépendance au titre principal

- une copie de la confirmation d'admission comme indépendant de la caisse de compensation AVS
- un extrait du registre du commerce
- documents pour vérifier l'indépendance au titre principal comme p.ex. contrat de loyer, offres et factures aux clients, preuve du capital propre investi, polices d'assurances

Veillez répondre conformément à la vérité aux questions suivantes pour l'examen de l'indépendance au titre principale

Exercice de l'activité à titre principale titre accessoire
Affiliation à la prévoyance proff. oui non

Forme juridique de l'entreprise _____

Rachats dans la prévoyance professionnelle

Avez-vous effectué des rachats personnels dans une caisse de pensions ces trois dernières années ?

Oui Non

Si oui, date(s) et montant(s) _____

Les prestations qui résultent des rachats ne peuvent pas être retirées de la prévoyance sous forme de capital au cours des trois années qui suivent le rachat.

Coordonnées bancaires

Le compte doit être libellé au nom de la personne assurée.

Nom de la banque _____

Adresse de la banque _____

N° IBAN _____

Clearing / code Swift _____

N° compte postale _____

Nom du bénéficiaire _____

L'AVENIRPLUS Fondation de libre passage se réserve expressément le droit de demander d'autres documents, en sus de ceux mentionnés ici, aux fins de clarifier les faits ayant motivé la demande de versement en espèces. Les frais administratifs y afférents peuvent être débités du compte de libre passage en vertu du règlement sur les frais.

Signatures

Date et lieu _____

Personne assurée _____

Conjoint / partenaire enregistré _____

Authentification officielle ou notarial

A partir d'un montant de CHF 25'000.00, la signature du conjoint / partenaire enregistré doit être authentifiée au verso du formulaire par un notaire ou par un organisme officiel.